



INSCRIPTION Saison 2024/2025 - CATEGORIES U17 / U18 (Garçons nés en 2008/2007)

ENTRAÎNEMENTS LE MARDI DE 19H15 A 20H45 (stade Emile Anthoine U18A)

LE MERCREDI DE 18H00 A 19H30 (stade Suzanne Lenglen U18A et U18B)

LE VENDREDI DE 17H00 A 19H00 (stade Suzanne Lenglen U18B)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du :
mercredi 4 septembre 2024**

Chers parents,

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 11 juin 2024.

Nous vous invitons à remettre en main propre votre dossier complet dûment rempli et signé au stand des inscriptions qui se trouve à l'entrée du stade Émile Anthoine 9 rue Jean Rey 75015 Paris.

Aucune demande d'inscription par mail ou voie postale ne sera prise en charge : le club ne prendra en considération que les dossiers déposés en main propre au stand.

Date de clôture des inscriptions : 12 juillet 2024 à 17 heures

Vous recevrez un mail confirmant l'inscription définitive de votre enfant dès la validation de sa licence.

Horaires de permanence pour les dépôts des dossiers d'inscription :

Du lundi au samedi de 12 heures à 19 heures 30

Dimanche de 12 heures à 18 heures

Montant de la cotisation annuelle : 390€ couvrant uniquement l'adhésion au club, la licence de football, les entraînements et les frais de nettoyage des tenues.

Les matchs de compétitions sont un bonus non compris, votre enfant pourra être convoqué selon le choix de son coach, son niveau et la difficulté de chaque match.

Pour garantir une bonne compréhension, veuillez écrire en lettres majuscules et lisiblement

RESPONSABLE DE L'ENFANT [(PARENT(S)) :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Tel Mère : portable : _____ domicile : _____ travail: _____

Tel Père : portable : _____ domicile : _____ travail: _____

Adresse E-mail Mère :

Adresse E-mail Père :

Je soussigné(e), Mr ou Mme....., responsable légal de l'enfant, souhaite l'inscrire au club Entente Sportive Petits Anges Paris (ESPA), pour la saison 2024-2025.

IDENTITE DE L'ENFANT :

NOM : PRENOM :

Né(e) le :/...../..... à NATIONALITE :

Seuls les parents demeurent responsables de l'accompagnement de leur enfant à l'entraînement et de leur départ du stade à l'issue de l'entraînement.

Le Club n'est responsable que pendant les heures d'entraînements et de compétitions et uniquement sur le terrain de football et dans les vestiaires et en aucun cas sur le trajet à destination du stade et dans l'enceinte et aux abords du stade.

Je soussigné (e) reconnais avoir pris connaissance du règlement, des statuts du club, des chartes des joueurs/joueuses et des parents et m'engage à les respecter strictement.

Toute violation ou non-respect de l'esprit de ces chartes, des dispositions et instructions du Club pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller d'un simple avertissement, d'une suspension provisoire, ou bien jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.

L'ESPA décline toute responsabilité en cas de regroupement ou altercation sous quelque forme que ce soit dont l'ESPA n'est ni à l'origine ni l'administrateur. Toute violation de cette règle entraînera l'exclusion de l'auteur du regroupement ou de l'altercation et de ses participants sans aucun remboursement de la cotisation ou de la licence.

Je m'engage à consulter régulièrement le site internet du club www.espa-paris.fr pour prendre connaissance du déroulement de la saison sportive 2024-2025 (programmes, organisation des entraînements et matchs, autres événements internes au club) et les informations fournies sur les réseaux sociaux du club, par mail ou sur WhatsApp.

Aucune annulation ou remboursement total ou partiel ne pourra être effectué au-delà du 30/09/2024 pour quelque cause ou motif que ce soit.

Toute annulation avant le 30/09/2024 dûment justifiée donnera lieu au remboursement de la cotisation, déduction faite des frais d'inscription et de licence, pour un montant de 100€, à titre global et forfaitaire.

Toute inscription est ferme et définitive et correspond à une adhésion annuelle forfaitaire et globale à l'association ESPA et à son programme.

Toute absence ou suspension des entraînements et/ou des matchs ne pourra donner lieu à des dédommagements ou remboursements au prorata temporis.

DATE

SIGNATURE

Autorisation de publication d'image individuelle et collective

Je soussigné(e) _____ autorise / n'autorise pas (rayez la mention inutile) la publication sans limitation de durée de l'image de mon enfant désigné ci-dessus par l'association Entente Sportive Petits Anges Paris dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.
- L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : site internet et les divers réseaux sociaux de l'association (Facebook, Instagram, Whatsapp, etc.).

L'ESPA ne pourra être responsable en cas de piratage ou de détournement d'images à l'insu du club.

FAIT A _____, LE _____

SIGNATURE



INSCRIPTION Saison 2024/2025 - CATEGORIES U17 / U18 (Garçons nés en 2008/2007)

ENTRAÎNEMENTS LE MARDI DE 19H15 A 20H45 (stade Emile Anthoine U18A)
LE MERCREDI DE 18H00 A 19H30 (stade Suzanne Lenglen U18A et U18B)
LE VENDREDI DE 17H00 A 19H00 (stade Suzanne Lenglen U18B)

**Information importante : La reprise des entraînements se fera à partir du :
mercredi 4 septembre 2024**

Voici la liste des documents à nous fournir :

- La fiche d'inscription remplie lisiblement disponible sur le site du club
- Le questionnaire de santé disponible sur le site du club
- La demande de licence de football Saison 2024 – 2025 disponible sur le site du club qui doit être correctement remplie. **Si vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé, il n'y a pas de certificat médical à fournir. Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, la demande de licence doit impérativement être tamponnée et signée par votre médecin traitant.** Pour ce faire, il vous suffit de donner la demande de licence à votre médecin qui remplira l'encart certificat médical situé à droite.
- La cotisation annuelle d'un montant de 390€ qui devra être réglée par chèque à l'ordre de l'ESPA (possibilité de régler en 3 chèques de 130€, qui seront encaissés en juillet, en septembre et en novembre)
- 1 photo d'identité récente (pas de photo en papier ou d'internet) avec au dos: NOM + PRENOM + ANNEE DE NAISSANCE de votre enfant.
- Une copie de la pièce d'identité de l'enfant
- Une copie de la pièce d'identité des parents de l'enfant
- Un justificatif de domicile des parents de l'enfant
- Si votre enfant est né à l'étranger, un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Nous attirons votre attention sur le fait que les certificats médicaux dits « classiques » sur papier libre du médecin ne sont pas valables et sont refusés par la F.F.F : il faut la signature et le cachet du médecin sur la demande de licence.

Siège social : Entente Sportive des Petits-Anges Paris - 15 avenue Robert Schuman 75007 Paris
Adresse correspondance du Bureau Administratif et entrée : Stade Émile Anthoine 9, rue Jean Rey 75015 Paris
Tel fixe : 01 73 70 42 92 – Portable : 06 67 93 41 63 (par sms et WhatsApp)
Mail : lpafot@gmail.com - Site internet www.espa-paris.fr